

La Gazette en Yvelines

VALLEE DE SEINE
**Une course poursuite
longue de 50 kilomètres**

Faits divers page 10

Réalité virtuelle, robots... Renault en démonstration devant plusieurs ministres

Dossier page 2

Quatre représentants du gouvernement, dont le ministre des Finances Éric Lombard, étaient en déplacement le 3 septembre à la Refactory de Renault-Flins. Ses dirigeants ont pu leur montrer les différentes avancées technologiques dans lesquelles la marque au losange a investi pour rentrer dans l'ère de l'industrie 4.0.



CHANTELOUP-LES-VIGNES

Un espace dédié à la santé mentale des enfants des quartiers populaires

Actu page 4

■ **VALLEE DE SEINE**
Ligne J : le Mantois privé de trains ces prochains week-ends **Page 5**

■ **ANDRESY**
Un plat en moins à la cantine mais des « portions renforcées » **Page 6**

■ **BUCHELAY**
Une pétition en mairie pour dire « non » à la suppression de la ligne K **Page 6**

■ **BUCHELAY**
Sous protoxyde d'azote, il finit sa course dans une concession automobile **Page 10**

■ **ATHLETISME**
Ilionis Guillaume et Melvin Raffin iront bien aux Mondiaux de Tokyo **Page 12**

■ **MANTES-LA-VILLE**
L'association Sans que tu erres veut être « un tremplin pour les jeunes d'ici » **Page 14**

POISSY
Beauvau de la Sécurité civile : vers un modèle « plus adapté aux réalités du terrain »

Actu page 8



Actu page 6

LES MUREAUX
Une Halle des sports à 3 millions d'euros, entre « agora » et terrain de jeu



Sports page 12

TRAIL
Ces deux cousines vont affronter le cercle polaire en mémoire à leur grand-mère



**Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?**

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

AUBERGENVILLE

Réalité virtuelle, robots... Renault en démonstration devant plusieurs ministres

AURELIEN BAYARD

« Quatre ministres d'un coup, même en interne, personne ne se souvenait en avoir vu autant lors d'une visite ». Stéphane Radu, le directeur de l'usine Renault-Flins semble un peu stressé en cette journée du 3 septembre. Même ressenti du côté de Jean-Dominique Sénart, le patron de la marque au losange, qui, pourtant, de part son CV, a dû en voir d'autres durant sa carrière.

Le gouvernement Bayrou est venu en force sur le site aubergenvillois – peut-être pour un dernier baroud d'honneur – avec quatre de ses représentants. En tête, Éric Lombard, le ministre de l'économie, Marc Ferracci, ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie, Clara Chappaz ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique et Sophie Primas, porte-parole du gouvernement, également locale de l'étape. D'ailleurs, l'ancienne maire de la

2026. Idem pour la production, la dernière Zoé est sortie des chaînes montages en mars 2024 – elle sera d'ailleurs stockée dans le futur « musée », censé sortir de terre en 2027 – maintenant la Refactory s'occupe de remettre en état des véhicules cabossés.

Un site ancien mais à la pointe de la technologie

Cependant, ce n'est pas ce changement de cap qui intéresse les ministres mais plutôt ce qui se passe à l'intérieur. Et démontrer comment « une usine de plus de 70 ans a l'air plus innovante » dans son fonctionnement que « d'autres plus récentes ». Le lieu de la Refactory pour recevoir ce beau monde n'est donc pas choisi au hasard : le hub des innovations, là où la marque au losange accueille des sociétés comme Virvolt – fabricant de kits d'électrifi-

plus de 15 000 machines. Puis en intégrant toutes les données chiffrées (3 milliards de sets de données chaque jour), les directeurs de la production peuvent maintenant suivre les activités des sites se trouvant à Tanger (Tunisie), Sandouville (Seine-Maritime) que Curitiba (Brésil) en temps réel. Le CV de l'usine en question apparaît donc sur un écran : rendement, carnet de commande, consommation énergétique, toutes les informations stratégiques sont visibles d'un coup d'œil. Ce métaverse permet aussi de faire des tests et d'améliorer des processus existants.

L'intelligence artificielle est très présente et participe aux diagnostics de maintenance. 3 000 points de qualités sont en ligne et accessibles via un portail d'aide pour l'utilisateur. « Même vous, vous seriez capable de le faire en moins d'une semaine de formation » s'amuse la salariée de Renault en charge de la présentation. LIA est constamment alimentée par des images et peut ensuite repérer quelques erreurs avec comme exemple pour illustrer cette utilisation, la fixation d'une batterie. Un petit point rouge apparaît alors sur une photographie et nous pouvons donc apercevoir que la patte gauche était devant la patte droite alors que c'est censé être l'inverse. « Cela permet d'identifier les erreurs et d'éviter qu'une mauvaise pièce sorte de la production » explique Éric Marchiol, patron du métaverse industriel. Selon lui, depuis 2019, le groupe a ainsi pu réaliser plus de 700 millions d'euros de gains et espère « en dégager 300 à 400 millions d'euros supplémentaires ».

Les robots, un « potentiel colossal » pour la réindustrialisation

Autre utilisation qui s'inscrit dans l'ère de l'industrie 4.0, la réalité virtuelle. Présentée dans chaque usine de fabrication, elle peut donc former des futurs salariés à plusieurs tâches complexes comme l'application de la peinture. « Cela retire de la pression et évite d'utili-

Quatre représentants du gouvernement, dont le ministre des Finances Éric Lombard, étaient en déplacement le 3 septembre à la Refactory de Renault-Flins. Ses dirigeants ont pu leur montrer les différentes avancées technologiques dans lesquelles la marque au losange a investi pour rentrer dans l'ère de l'industrie 4.0.



Grâce à un casque de réalité virtuelle, un opérateur peut se former à des tâches comme l'application de la peinture.

ser de la matière première pour rien » explique Anthony Delamare du Campus University de Renault, pendant qu'un formateur imite les mouvements des couches appliquées sur la nouvelle Renault 5, le rendu se trouvant sur un écran derrière lui. Et pour obtenir une véritable expérience dans des conditions réelles, la vitesse de cadence du véhicule peut être ajoutée et des rapports générés.

La cerise sur le gâteau de cette déambulation fut avec Wandercraft. La société co-fondée par Jean-Louis Constanza avait déjà marqué les esprits l'année dernière avec Kévin Piette. Paraplégique depuis un accident de moto, le Pisciacais avait pu participer au relais de la flamme olympique en étant équipé d'un exosquelette. Hasard du calendrier, des négociations avaient lieu au même moment entre cette entreprise et la firme automobile, celle-ci devenant même actionnaire minoritaire.

Déjà en gestation durant les discussions de partenariat, Calvin 40 – « 40 pour le nombre de jours de développement » précise le co-fondateur de Wandercraft – a ainsi pu voir le jour. La marque au losange a d'ailleurs signé un contrat pour en être approvisionné mais les chiffres sont pour le moment confidentiels. Ce robot, dont le positionnement est haut de gamme, est capable de porter des pneus. « Ce sont des charges lourdes, ce qui le différencie des robots actuels chinois et améri-

cains » note Jean-Louis Constanza. L'entrepreneur est déjà fier de la nouvelle création de ses équipes : « Il est capable de reconnaître très bien son environnement. Là, il va vous dire « je vois, trois robots jaunes avec une carrosserie de voiture probablement en cours de montage dans un enclos de sécurité » ».

Si à terme, Calvin 40 devrait effectuer plus d'une dizaine de tâches, on se défend de détruire quelconque emploi. « Porter 4 fois par minute un pneu de 14 kg en se retournant pour le poser sur un tapis au boulot, c'est vraiment un job dont l'ergonomie est très faible » justifie le co-fondateur de Wandercraft qui rappelle que les pays qui ont gardé leurs emplois industriels sont ceux les plus robotisés. Lui comme les ministres voient même un moyen de réindustrialiser le pays : « Une industrie que vous avez donnée en Asie, comme les meubles IKEA par exemple, elle ne coûtera pas plus cher à exécuter si c'est le même robot en France. Donc, il y a un potentiel colossal. »

De sa visite, Éric Lombard repart vers Bercy avec l'air satisfait – « nous sommes en train de gagner le défi de la réindustrialisation » – et assurait même une chose surprenante : « Je tiens fermement les finances du pays. » Cocasse, quand, à quelques jours d'un vote de confiance, les plus fins analystes politiques ne voyaient aucune échappatoire pour la survie du gouvernement Bayrou. ■



Calvin 40, le robot de Wandercraft, se distingue des homologues chinois et américains en pouvant porter des charges lourdes.

commune n'a pas manqué de le signaler : « Mon école maternelle était juste à côté. »

Le locataire de Bercy et ses comparses se déplaçaient pour voir « l'aboutissement d'un dialogue stratégique pour tracer les perspectives d'avenir de l'industrie automobile européenne pour les prochaines décennies » et ainsi gagner le défi de la réindustrialisation. Il est vrai que Renault-Flins a bien changé depuis son inauguration en 1952. Exit les 20 000 salariés des années 70, maintenant on se fixe comme objectif d'atteindre les 3 000 pour

cation pour vélo – ou accompagne d'autres start-up pendant 6 mois. « C'est parfois des projets un peu risqués mais c'est un moyen d'être présent sur toutes les percées technologiques » avance Thierry Charvet, directeur Industrie & Qualité du Groupe Renault.

Ainsi, Renault se revendique comme le premier groupe automobile capable de faire fonctionner un métaverse industriel. Tout cela a commencé il y a plusieurs années avec les jumeaux numériques, c'est-à-dire la modélisation de l'ensemble des équipements, soit

E.Leclerc 



OUI  **À VOUS LES BONS PLANS SUR LES GRANDES MARQUES!**
AUX SUPER POUVOIRS D'ACHAT

DU 9 AU 20 SEPTEMBRE

SUR LES PRODUITS (4)



Ticket E.Leclerc 70% avec la Carte (3)

LE 10 SEPTEMBRE



Ticket E.Leclerc 34% avec la Carte (3)

SUR LES PRODUITS ASIATIQUES (2)

SUR LES PRODUITS (4)



Ticket E.Leclerc 50% avec la Carte (3)

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS

LE 11 ET 12 SEPTEMBRE

SUR LES PRODUITS



-34%

Bonduelle

LE 10 SEPTEMBRE

Ticket E.Leclerc 34% avec la Carte (3)

SUR LES BEURRES ET LES CRÈMES FRAÎCHES (1)



ET ENCORE + D'OFFRES À DÉCOUVRIR



EN MAGASIN



EN CLICK & COLLECT

(1) Offre non valable sur les margarines et les produits ECO+. (2) Offre non valable sur les produits du rayon frais et les produits ECO+. (3) Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Offre en Tickets E.Leclerc non cumulable avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc » ou d'une autre promotion. Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les produits bénéficiant d'un avantage immédiat sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Offre réservée à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. (4) Irritant. Produit dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour connaître la liste des magasins et Drives participants, les dates et les modalités, appelez : **ALLO E.Leclerc**  **N°Cristal 09 69 32 42 52** du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Un espace dédié à la santé mentale des enfants des quartiers populaires

Un rapport interministériel mettait en lumière le besoin de soutien psychologique des enfants issus des QPV. En visite à Chanteloup-les-Vignes le 5 septembre, la ministre chargée de la Ville Juliette Méadel a annoncé la création de la première maison de l'enfance et de la réussite éducative dans cette commune.

■ AURELIEN BAYARD

« Dans la tranche 15-17 ans, tout peut basculer » s'exclame une mère de 5 enfants devant Juliette Méadel, la ministre en charge de la Ville, en déplacement à Chanteloup-les-Vignes le 5 septembre. Elle narre alors l'histoire de son fils de 18 ans qui avait pour but de suivre un cursus dans la pâtisserie. Mais face aux multiples refus – et alors qu'il a remué ciel et terre en allant à plusieurs portes ouvertes et envoyant son dossier dans plusieurs établissements – l'adolescent est désormais en dépression scolaire, la faute à une formation ne convenant pas à son projet professionnel. Un témoignage qui va de pair avec celui d'une autre maman : « Nous sommes déjà confrontés aux portes qui se referment quand on dit qu'on vient de Chanteloup ou avec nos noms à consonnance étrangère. »

Si la jeunesse est déjà aux abois, celle des quartiers populaires souffre

d'autant plus. Alors pour pallier cela, voici donc les Maisons de l'enfance et la Réussite éducative, ou MeRe. Dans ce lieu se trouveront trois psychologues cliniciens « très bien formés et qui savent parler aux enfants de 2 à 16 ans ainsi qu'aux parents » insiste le membre du gouvernement Bayrou. Le nom n'a pas été choisi au hasard. « Les quartiers sont des matriarcats, glisse la ministre. Je veux qu'on le dise et qu'on le reconnaisse. Dans plus de 95 % des cas, ce sont les mères qui gèrent les difficultés mais c'est aussi un appel aux pères, l'occasion de leur dire : Venez ! Poussez les portes de ces lieux ! »

La première sera donc à l'Espace Borloo, sise non loin de la future cité éducative Simone Veil. Une évidence, puisque les enfants en proie à des difficultés seront identifiés grâce à leurs professeurs, à leurs éducateurs... « Je suis confiante, clame la ministre, quand la Ville annonce suivre

364 jeunes, c'est très précis » Sur les trois postes attendus, un pourrait être pourvu dès cette semaine. Sara Brunet, coordinatrice depuis cinq ans du programme de la réussite éducative de Chanteloup-les-Vignes, assurera d'ailleurs l'entretien le 10 septembre.

« Je souhaite en créer une dans toutes les communes qui développent des programmes de réussite éducative. 1500 implantations sont visées pour le moment », a précisé Juliette Méadel.

Dans les Yvelines, c'est une demi-surprise de voir cette commune choisie



L'espace Borloo accueillera la première Maison de l'enfance et de la Réussite éducative début 2026.

comme fer de lance. Si la MeRe doit être en service pour début 2026, la municipalité l'affirme : « On pourrait commencer dès maintenant. » En effet, elle n'a pas attendu un quelconque dispositif étatique pour prendre soin de sa jeunesse. Depuis la signature du contrat local de Santé en 2021, plusieurs formations de premier secours en santé mentale ont été dispensées. « Il y a eu onze sessions, ce qui correspond à 150 personnes formées » précise Julie Dieudonné, la coordinatrice Santé de la Ville. De plus, les enfants des écoles maternelles ont participé à des séances de développement psychosocial. « Cela se ressent dans l'ambiance des classes » soutient l'employé de la Mairie. ■

■ EN BREF

MEULAN-EN-YVELINES

Le groupe scolaire Le Paradis va entamer sa mue

La Ville a dévoilé le phasage des travaux de rénovation du groupe scolaire meulanais. Le chantier devrait débuter l'été prochain.

C'est une reconstruction complète qui attend le groupe scolaire Le Paradis de Meulan-en-Yvelines. Édifié dans les années 1960, l'établissement va laisser place à une structure contemporaine, mieux adaptée aux besoins pédagogiques, à l'accessibilité et aux exigences environnementales. Le projet, validé lors du conseil municipal du 25 juin, prévoit 20 classes, un pôle de restauration en liaison froide, des espaces périscolaires et le réaménagement de locaux voisins aujourd'hui inoccupés.

Le chantier, estimé à 13,9 millions d'euros, sera mené en site occupé pour maintenir la continuité scolaire. Il doit débuter début 2026 avec l'implantation des bâtiments provisoires, les travaux de la Maison de la petite enfance et la démolition de deux premiers bâtiments, avant la construction de l'école élémentaire et de la cuisine pendant l'année scolaire 2026-2027. Le chantier devrait prendre fin à la rentrée 2028. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Kanza Sakat candidate pour les municipales 2026

La suppléante du député de la 8^{ème} circonscription Benjamin Lucas, Kanza Sakat, a annoncé son envie de briguer la place de maire de Mantes-la-Jolie le 30 août.



La suppléante de Benjamin Lucas devrait se mettre en retrait des diverses actions du député afin de s'occuper pleinement de sa campagne municipale.

L'idée germe dans sa tête depuis un petit moment. Kanza Sakat a officialisé sa candidature pour la Mairie de Mantes-la-Jolie le 30 août sur ses réseaux sociaux par le biais d'une affiche.

La suppléante du député de la 8^{ème} circonscription Benjamin Lucas a baptisé son mouvement « Mantes en commun » avec comme but de « tourner la page de 30 ans d'un même système à bout de souffle qui ont abîmé la cité mantaise ». Pour le moment, elle est la seule personnalité marquée à Gauche à se présenter aux élections municipales 2026.

D'autres officialisations devraient intervenir dans les mois qui suivent, notamment celle attendue de l'édile Horizons actuel, Raphaël Cognet. Un doute demeure encore pour Pierre Bédier. Dans une « Lettre aux Mantais » distribuée début février 2025, le président du Conseil départemental avait mis comme mot de fin « restons en contact » grâce à « pierrebedier2026@gmail.com ». ■

MANTES-LA-JOLIE

Village pour mineurs isolés : un référé de la mairie suspend les travaux

Comme prévu, le maire de Mantes-la-Jolie Raphaël Cognet a déposé un référé le 1^{er} septembre contre le village pour mineurs isolés. Cela suspend les travaux de ce projet du Département... qui n'avait toujours pas commencé.

Le combat se poursuit entre le Département et la Ville de Mantes-la-Jolie. Le 12 août, la Préfecture des Yvelines autorisait l'instance présidée par Pierre Bédier – également conseiller municipal d'opposition – à lancer les premiers coups de pioche du village pour mineurs isolés dans le quartier du Val-Fourré. L'édile local, Raphaël Cognet, avait prévenu qu'il utiliserait tous les moyens légaux pour empêcher cette construction. Le voilà qui met donc sa menace à exécution.

Une procédure de « référé suspension » a été envoyée au tribunal par la Municipalité nous apprend le Parisien. De ce fait, la loi stipule que les travaux

doivent se stopper immédiatement. Dans son argumentaire, Raphaël Cognet avance que le village des mineurs isolés ajoutera « des difficultés » à un quartier déjà en proie à divers maux. Le juge a jusqu'au 29 septembre pour arbitrer cette situation. ■



La Municipalité a une nouvelle fois envoyé une requête au tribunal afin de faire annuler la construction du village pour mineurs isolés.

VALLEE DE SEINE

Ligne J : le Mantois privé de trains ces prochains week-ends

Des bus de remplacement permettront aux usagers de la ligne J de rallier le Mantois malgré les travaux, lors des week-ends des 13-14, 20-21 et 27-28 septembre.

Les voyageurs habitués à emprunter la ligne J vont devoir prendre leurs dispositions lors des prochains week-ends de septembre. SNCF Voyageurs a annoncé des interruptions de trafic « du premier au dernier train », dans les deux sens entre les gares des Mureaux et de Mantes-la-Jolie, lors des trois prochains week-ends, soit ceux du 13-14, du 20-21 et du 27-28 septembre, en raison de travaux de « modernisation des infrastructures ferroviaires ». « Plusieurs solutions de substitution sont mises en place, précise SNCF Voyageurs. Des bus de remplacement SNCF entre Les Mureaux et Mantes-la-Jolie, avec desserte des gares intermédiaires, et un renforcement des lignes régulières entre La Défense et Mantes-la-Jolie (bus 7820 – anciennement l'Express A14) ». Les trains ne circuleront pas non plus entre les stations Issou-Porcheville et Mantes-la-Jolie sur la branche conflanaise de la ligne J lors des deux prochains week-ends. Plus d'informations sur malignej.transilien.com. ■



■ EN IMAGE

AUBERGENVILLE

L'histoire de la ville résumée dans une fresque

Une salve de fresques a débarqué dans la Vallée de Seine à la fin du mois dernier. Mais entre Villennes-sur-Seine, Épône et Aubergenville, la dernière citée est bien la plus impressionnante. Sur l'intégralité de la façade d'un immeuble, l'histoire de la commune est retracée. On peut apercevoir une Renault 4CV – dont une partie de la production était sur l'usine de Flins – l'ancien église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, dorénavant édifice culturel, et bien évidemment les méandres de la Seine en arrière-plan. Elle est l'œuvre du collectif artistique Ma Touche Perso, également aux pincesaux et à la bombe pour la fresque épônoise. ■

VALLEE DE SEINE

Une carte interactive pour trouver des idées sorties

L'Office de tourisme Terres de Seine a mis en ligne une carte interactive pour permettre aux habitants de la Vallée de Seine et aux touristes de découvrir plus facilement le territoire.

En quelques clics, on trouve tout le patrimoine culturel et naturel, les balades, les événements ou autres curiosités à voir ou à faire sur le territoire de la Vallée de Seine : l'Office de tourisme Terres de Seine a développé, en partenariat avec Wemap et Cap Digital, une carte interactive qui a pour but de faciliter la découverte locale pour les habitants comme pour les touristes.

Ce « compagnon de voyage digital », accessible à l'adresse www.maps.terres-de-seine.fr, propose des cartes géolocalisées, des sélections d'activités et même des itinéraires culturels, natures ou gourmands adaptés au profil des visiteurs. « Grâce à cette web-application, nous mettons tout le territoire à portée de main. Notre ambition est de proposer une expérience touristique accessible, moderne et inclusive », explique Maximilien Dupuis, Président de l'Office de Tourisme Intercommunal. ■

RENAULT 5 E-TECH ELECTRIQUE VOITURE DE L'ANNEE 2025

portes ouvertes 11-15 sept⁽¹⁾



180€ à partir de /mois⁽²⁾

2 mois de loyer offerts⁽³⁾

LLD 37 mois, 1^{er} loyer 2700€
prime coup de pouce 4770€ déduite⁽⁴⁾
3 ans de garantie, assistance 24/24
et entretien inclus pour 1€/mois⁽⁵⁾

éligible au dispositif Mon Leasing Electrique⁽⁶⁾

modèle présenté : R5 Iconic cinq 120 ch avec options peint. métallisée jaune pop! /toit noir et jantes alliage bicolores « techno » à 257€/mois⁽⁷⁾ contrat sérénité Renault inclus pour 1€/mois⁽⁵⁾ (1) ouverture exceptionnelle 14/09/25. (2) (7) locations longue durée, hors assurances facultatives, 37 mois/30 000 km max. 1^{er} loyer majoré 2700€, prime coup de pouce CEE 4770€ déduite. sous réserve étude et acceptation diac, agissant sous marque commerciale Mobilize financial services, capital 415100500€ - siège social : 14 av. du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siret 702002221 ros bobigny. n° orias : 07004966 (www.orias.fr). restitution véhicule chez concessionnaire en fin contrat + paiement frais remise en état standard et km sup. (3) 3^e et 4^e loyers offerts si lld. valable si commande R5 neuve, hors versions R5 éligibles au leasing électrique, du 11 au 15/09/25 dans réseau Renault participant. (4) montant max indicatif de prime CertiNergy (siret 798641999) pour valorisation achat ou location (durée ≥ 24 mois) véhicule neuf particulier électrique M1 Renault au titre dispositif certificats d'économie d'énergie (CEE), non soumis à TVA, du 1^{er} au 30/09/25, pour particuliers, selon niveau revenus. pour location, prime déduite prix véhicule référence pris en compte dans calcul loyer. déduction contribuant à ajustement des loyers, montant évolutif en conséquence. impact prime selon paramètres financiers appliqués. conditions éligibilité et modalités auprès revendeur. (5) contrat sérénité Renault selon conditions contractuelles, 37 mois/30 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans loyer pour 1€/mois. contrat lld peut être souscrit sans ce contrat. (6) seuls modèles R5 e-tech électrique suivants éligibles au leasing électrique : five autonomie urbaine, évolution autonomie urbaine et autonomie confort, techno autonomie urbaine et autonomie confort, noir étoilé, hors options. sous réserve : validation conditions finales dispositif, éligibilité au dispositif aide à location véhicule électrique 2025, disponibilité stocks, aides. vous disposez délai de rétractation. pour toute commande R5 neuve à partir du 30/09/25 jusqu'à fin du dispositif. voir points de vente. conditions renault.fr. offres à particuliers non cumulables, valables dans réseau Renault participant. consommations min/max (kwh/100 km)*: 14,5/15,5. émissions co₂ (g/km)*: 0 à l'usage, hors pièces d'usure. *selon données wltc.

renault.fr

pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

LES MUREAUX

Une Halle des sports à 3 millions d'euros, entre « agora » et terrain de jeu

La municipalité des Mureaux a levé le voile, le mercredi 3 septembre, sur sa nouvelle Halle des sports située rue Pierre Brossolette. Un lieu ouvert sur son quartier destiné à la jeunesse muriautaine.

■ MAXIME MOERLAND

Ce n'était pas une inauguration comme les autres pour Dieynaba Diop, elle qui a entamé sa scolarité à quelques mètres de là, à la maternelle Pierre Brossolette. La députée de la 9^{ème} circonscription a fait part de son émotion au moment de présenter la nouvelle réalisation, très attendue, du quartier : la nouvelle Halle des sports.

« Je peux vous dire que l'ancien gymnase, il était temps qu'il s'en aille, s'amuse-t-elle. Pour celles et ceux

qui ont grandi ici, mais aussi pour les enfants qui y vivent, c'est important d'avoir un bel équipement de cette qualité, ouvert sur les autres et avec de la pratique libre ».

Car elle est bien là, la spécificité de cette nouvelle Halle des sports : à mi-chemin entre le gymnase et le city-stade, elle est à la fois ouverte et accessible à tous. « C'est un équipement qui va servir à la fois aux écoles, aux collèges, aux lycées, mais qui sera aussi ouvert sept jours sur sept, et

aussi aux associations sportives », souligne le maire des Mureaux, François Garay, qui a toutefois insisté sur le maintien de l'équilibre entre « la pratique libre » et « la pratique organisée » du foot, du basket ou encore de l'athlétisme. « C'est vrai que quand on a ouvert, c'était compliqué. On a mis toute une opération sur la règle, sur tout un tas de choses. Pour le moment, ça a l'air de tenir, les gens comprennent, parce que c'est quand même un bel équipement à 3 millions d'euros ».

La Région Île-de-France a d'ailleurs financé près de la moitié de cette somme, comme l'a rappelé sa présidente Valérie Pécresse. « On veut apporter des services publics de proximité, de très grande qualité, et de qualité esthétique, a-t-elle insisté. Parce que le beau, ce n'est pas le privilège uniquement des centre-villes. [...] C'est pour ça que le choix de faire une halle ouverte est décisif pour le quartier, parce que cela en fait un point de ralliement, une forme d'agora ouverte qui n'enferme pas les habitants, et qui fait un trait d'union entre les quartiers ». Et à voir à quel point les jeunes muriautains se le sont déjà approprié, le pari semble réussi. ■



C'est une halle des sports flambant neuve et ouverte sur le quartier des Musiciens qui a remplacé le gymnase Pierre Brossolette.

LA GAZETTE EN YVELINES

■ INDISCRETS

Après 21 ans d'ouverture et 20 ans d'étoile, voilà que le Numéro 3 tire le rideau. C'est dans une vidéo publiée sur Facebook que la nouvelle a été annoncée : le chef étoilé Laurent Trochain et sa femme Julie ont annoncé la fermeture de Numéro 3, leur établissement du Tremblay-sur-Mauldre, le 21 décembre prochain. Une décision « qui n'a rien de soudaine » et qui est « mûrie de longue date », comme ils se le sont toujours promis : « faire les choses à fond, avec sincérité, mais pas indéfiniment ».

D'ailleurs, s'ils clôturent ce chapitre, ce n'est pas vraiment la fin de l'histoire. Les Trochain lanceront dès 2026 Numéro 3 Conseil, une structure pensée pour accompagner les restaurateurs « à chaque étape de leur aventure ». En attendant, vous avez 4 mois pour essayer (ou réessayer) l'une des plus belles tables du département. ■

Ce restaurant là ne ferme pas ses portes, mais tente de sauver un pilier du patrimoine culturel yvelinois : l'établissement La Casa, à Médan, organise une soirée de charité le 13 septembre afin de venir en aide à son voisin, la Maison Zola/Musée Dreyfus. L'association qui gère le lieu dédié à l'écrivain est en effet en proie à des difficultés financières qui menacent son avenir. Pour récolter des fonds, une visite des lieux est organisée sous les coups de 18 h, avant un repas facturé à 120 euros (dont 50 euros reversés à l'association) puis une vente aux enchères organisée à partir de 20 h avec parmi les lots, une collection de photographies prises et développées par Zola lui-même. ■

Les fortes pluies de vendredi dernier n'ont fait que confirmer les craintes des syndicats : le centre hospitalier de Mantes-la-Jolie a subi des fuites d'eau importantes, comme souvent lors des derniers orages qui ont frappé le Mantois. Les bassines d'eau étaient donc légion dans les couloirs de l'hôpital, comme rapporté par BFM TV.

« Le centre de prélèvement était tellement inondé qu'il a dû fermer ses portes et a été transféré vers le premier étage, à l'endroit des consultations neurologiques », souligne la chaîne d'informations continues. La direction assure qu'une étude technique a été engagée afin de réaliser des travaux d'envergure sur les malfaçons identifiées, et ce malgré le contexte budgétaire difficile. ■

La commune de Limay a été le théâtre d'un drame, dans la nuit du 5 au 6 septembre dernier. Selon les informations de 78Actu, un jeune d'une vingtaine d'années a perdu la vie après avoir été percuté par une voiture alors qu'il circulait « sur la rocade » en trottinette électrique. Le conducteur, qui a pris la fuite, a finalement été interpellé dès le lendemain à son domicile. ■

■ EN BREF

ANDRESY

Un plat en moins à la cantine mais des « portions renforcées »

Alors que des parents d'élèves s'étonnent de voir le repas de la cantine amputé d'une composante pendant que les prix augmentent, la Ville d'Andrésy défend une mesure censée « réduire le gaspillage alimentaire », et insiste sur le fait que « les grammages sont respectés » dans les assiettes.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Les représentants des parents d'élèves ont été informés lors de réunions spécifiques en juin », explique Josette Deroux, première adjointe déléguée au scolaire.

Depuis la rentrée, plusieurs parents d'élèves se sont montrés « inquiets », notamment dans un courrier adressé à la rédaction. Inquiets d'apprendre que les repas de la cantine scolaire de la commune passaient de 5 à 4 composantes, et accusant la Ville de faire des « économies sur le dos des enfants », alors que les tarifs augmentent.

« On a constaté, lors de pesées, un niveau de gaspillage important sur les entrées et les desserts, justifie Josette Deroux, première adjointe déléguée au scolaire. Désormais, si une entrée est proposée, il n'y a pas de fromage mais un laitage. S'il n'y a pas d'entrée, c'est fro-

mage et dessert. En parallèle, la qualité des plats principaux est améliorée avec de meilleurs produits et les portions sont renforcées pour respecter le grammage ». Josette Deroux admet toutefois que la difficulté réside dans l'accumulation de cette mesure, et de l'augmentation des tarifs de la cantine. « Le contexte national nous y oblige, avec la très forte hausse des coûts de l'énergie et des matières premières. [...] On met quand même l'accent sur des dispositions permettant aux familles d'avoir accès à des repas de qualité, des coûts que nous essayons de travailler le plus possible dans le contexte contraint que nous connaissons ». ■

■ EN BREF

BUHELAY

Une pétition en mairie pour dire « non » à la suppression de la ligne K

Les habitants et la Mairie de Buchelay dénoncent les modifications apportées aux lignes de bus du territoire, en particulier la suppression de la ligne K (devenue ligne 54), qui impacte de nombreux élèves.

Trajets rallongés pour les collégiens ayant des activités périscolaires, arrêts non desservis en dehors des heures de pointe... La réorganisation des lignes de bus dans le Mantois, en particulier celle de l'ancienne ligne K à Buchelay, fait grincer des dents. Et c'est peu dire : une pétition est disponible à l'Hôtel de Ville de la commune jusqu'au 30 septembre afin d'inciter l'opérateur Île-de-France Mobilités à revoir sa copie au sujet de la nouvelle ligne 54.

revoir ce tracé, en prenant compte de ses aspects positifs, pour répondre au mieux aux attentes de tous les habitants ».

Si Île-de-France Mobilités assure rester attentif aux retours du terrain, aucun changement de braquet n'est à l'ordre du jour, à l'heure où nous écrivons ces lignes. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Des agents de médiation se sont présentés à la sortie du collège Georges Sand pour échanger avec les élèves et leurs familles.



DITES LOUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E. Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

POISSY

Beauvau de la Sécurité civile : vers un modèle « plus adapté aux réalités du terrain »

Le ministère de l'Intérieur, par la voix de François-Noël Buffet, ministre auprès du ministre d'État Bruno Retailleau, a choisi Poissy pour présenter le rapport de synthèse du Beauvau de la Sécurité civile, qui doit aboutir à un projet de loi cet automne pour adapter le modèle aux nouveaux défis, entre feux géants, crise climatique et financement incertain.

■ MAXIME MOERLAND

12 mois d'échanges, 900 participants, 31 ateliers, 70 auditions, ou encore 13000 réponses à une enquête en ligne. C'est le fruit d'un travail colossal qui a été présenté au Centre d'incendie et de secours de Poissy, le jeudi 4 septembre dernier. François-Noël Buffet, ministre auprès du ministre de l'Intérieur, avait fait le déplacement au Centre d'incendie et de secours pour présenter le rapport de synthèse du Beauvau de la Sécurité civile, aux côtés de

la porte-parole du Gouvernement, Sophie Primas.

Des contributions venues de tous les acteurs des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires aux militaires, en passant par des bénévoles, des associations ou même des élus. « Les idées tirées de cette concertation nationale inédite constitueront la colonne vertébrale d'un projet de modernisation de la sécurité civile qui visera à adapter, à ajuster nos missions aux

réalités concrètes du terrain », a assuré François-Noël Buffet dans sa prise de parole.

Feux de plus en plus massifs, inondations et crises climatiques, équilibre à préserver entre professionnels et volontaires, financement sous tension... Les constats sont clairs, et demandent une adaptation rapide du modèle. Dans ce Beauvau de la Sécurité civile, on note, par exemple, plusieurs idées comme la mise en place d'une plateforme commune d'alerte (numéros 15, 18, 112), un renforcement du rôle conjoint préfets-départements, la valorisation de l'engagement volontaire ou encore des moyens matériels plus importants, notamment pour renouveler la flotte de véhicules terrestres et aériens.

Le ministre reconnaît que de nombreux départements ne peuvent plus assumer seuls les coûts liés à la sécurité civile. La question du financement est donc centrale dans le projet de loi. « Le 8 juillet dernier, j'ai présidé le comité des financeurs des services d'incendie et secours afin d'avancer le débat et une réflexion sur les différents leviers susceptibles d'être mobilisés afin

de soutenir durablement la politique de sécurité civile, souligne le Ministre. Plusieurs hypothèses ont donc été avancées à cette occasion. Elles sont toutes en cours d'expertise ». Parmi celles-ci, la largeur assiette de la TSA (Taxe Solidarité Additionnelle), l'affectation d'une part de la taxe de séjour aux services d'incendie et de secours, ou encore le questionnement du rôle de l'assurance maladie dans ce financement.

« Nous ne devons pas seulement doter la Sécurité civile de moyens accrus, mais aussi renforcer la résilience de la population et des territoires », a résumé François-Noël Buffet, alors qu'un texte de loi est désormais en cours de rédaction. Mais le contexte politique actuel ne risque-t-il pas de remettre en cause tous ces mois de travail ? François-Noël Buffet, bien conscient que les circonstances « viennent porter un petit nuage sur la suite », espère toutefois que les forces politiques sauront s'accorder pour permettre au projet de loi d'aller au bout. « Ces pistes qui sont ouvertes n'obéissent à aucune volonté partisane. Il n'y a pas d'idées de droite ou de gauche dans cette affaire-là. Il y a un seul objectif, qui est celui de l'intérêt général, celui de remplir une mission très claire de secours auprès de nos habitants ». ■

■ EN BREF

POISSY

La brocante du centre-ville revient le 27 septembre

Une centaine d'exposants seront présents le samedi 27 septembre, de 8 h à 18 h 30 sur la place de la République de Poissy.

C'est un événement qui, chaque année, attire foule de Pisciacaises et de Pisciacais avides de bonnes affaires. La grande brocante du centre-ville investira une nouvelle fois la place de la République de Poissy, le samedi 27 septembre prochain. C'est toute la journée, de 8 h à 18 h 30, que les chineurs locaux auront rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour tenter de trouver la perle rare.

Une bonne centaine d'exposants

Cette édition accueillera une bonne centaine d'exposants qui vont proposer toutes sortes de bibelots. Pour tout renseignement concernant les brocantes, vous pouvez contacter la Mairie de Poissy au 01 39 22 55 81. ■



Lors de son rapport de synthèse, le ministre François-Noël Buffet ne savait pas encore s'il ferait partie du Gouvernement après le 8 septembre.

L'expertise plomberie à votre service



DÉPANNAGE

- Dépannage rapide
- Dégorgements
- Recherche de fuites
- Remplacement robinetterie



RÉNOVATION

- Rénovation des installations
- Réfection salle de bain
- Pose carrelage
- Placoplâtre
- Réalisation de salle de bain PMR aux normes handicapés



TRAVAUX NEUFS

- Réalisation de sanitaires
- Salle de bain
- WC
- Installation de plomberie
- Chauffe-eau
- Arrivées, évacuations



ENTRETIEN

- Suivi et entretien
- Chauffe-eau, chaudière
- Détartrage
- Pose groupe sécurité

FIABILITÉ

RAPIDITÉ

COÛTS MAITRISÉS

EVMA, 24 rue des Fontenelles 78920 ECQUEVILLY

Standart : 01 39 70 37 14 / Site internet : <https://www.evma.solutions>

SEPUR

DONNE **UNE SECONDE VIE AUX BIODÉCHETS !**



TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En cuisine, à la cantine, votre geste de tri est essentiel. C'est simple, tous les déchets alimentaires sont valorisables.



COLLECTE ÉCO-RESPONSABLE

Chez Sepur, nous ne faisons pas de kilomètres superflus, nous privilégions les circuits courts et des véhicules roulants aux énergies propres.



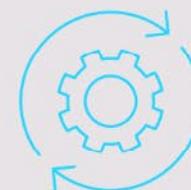
RÉUTILISATION

L'énergie est raccordée au réseau électrique local. Le compost est un engrais qui contribue à végétaliser la ville, l'eau sert à arroser les espaces verts.



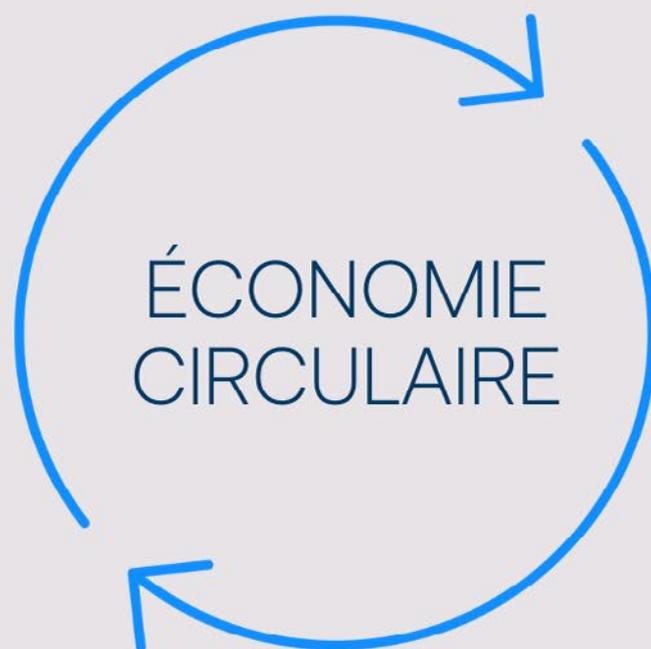
NOUVELLES RESSOURCES

À la fin, de nouvelles ressources sont produites : électricité, compost et eau, prêtes à être consommées de nouveau !



VALORISATION

Une fois collectés, vos déchets alimentaires sont réceptionnés et traités sur notre plateforme de co-compostage ou de micro-méthanisation.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

VALLEE DE SEINE Une course poursuite longue de 50 kilomètres

Un homme de 33 ans a tenté d'échapper à la police le 23 août. Des Mureaux jusqu'à la N10, le chauffard a tout de même fait tourner en bourrique les forces de l'ordre pendant 50 kilomètres.

■ AURELIEN BAYARD



Il a signalé son refus d'obtempérer par un mouvement de l'index de gauche à droite.

Un vrai tour des Yvelines. Une Renault Twingo arrive dans la commune des Mureaux le 23 août dans l'après-midi. Sauf que le système de lecture automatisée de plaques d'immatriculation (LAPI) signale à la police que le véhicule a été volé le 8 août dernier en Seine-Maritime. Les forces de l'ordre essayent alors de l'intercepter. Sauf qu'à la vue des policiers, le chauffard donne plusieurs coups de volant et parvient à arpenter un trottoir afin de se soustraire au contrôle.

Il emprunte alors l'autoroute A13 en direction de la Capitale, roulant même sur la bande d'arrêt d'urgence. De plus, pour dissuader les effectifs de police de le suivre d'un peu trop près, il effectue plusieurs freinages intempestifs. Les fonctionnaires d'État arrivent enfin à sa hauteur et demandent au conducteur de s'arrêter. Cependant, par l'intermédiaire d'un mouvement

de son index de gauche à droite, il leur indique toujours son refus. Son échappée l'amène à réaliser des embardées et à percuter plusieurs véhicules avant de se débarrasser de plants apparentés à du cannabis par la fenêtre côté passager.

L'homme de 33 ans, apparemment sans domicile fixe, poursuit

sa route sur l'A12 puis la N10, et slalome à grande vitesse entre les voitures. Il finit par quitter cet axe et s'engage dans une rue où la brigade de police secours tente de le bloquer. Déterminé, il percute à plusieurs reprises volontairement le véhicule administratif. La police perd de vue la Twingo mais des piétons apeurés indiquent sa direction. Les forces de l'ordre

la retrouvent à l'arrêt quelques mètres plus loin, mais celle-ci est vide d'occupant.

La pugnacité des forces de l'ordre permet de retrouver le fuyard dissimulé derrière un camion en compagnie de son chien, un malinois. Toujours dans un esprit de refus et de rébellion, il se débat, obligeant un policier à utiliser le taser en mode contact. Fin de partie après une escapade dangereuse qui aura mobilisé les membres des forces de l'ordre sur 50 kilomètres.

Du cannabis retrouvé

Dans le véhicule, plusieurs « têtes » et feuilles d'herbe de cannabis sont retrouvées mais le prévenu avance que c'est du CBD. Or les tests pratiqués révèlent qu'il s'agit bien de cannabis. Lors de l'audition, le gardé à vue, connu des services de police et sorti de prison en début d'année, admet être à l'origine du vol du véhicule et du refus d'obtempérer mais nie formellement être le propriétaire et avoir jeté les plants de cannabis. Déféré devant la justice, il a écopé de 3 ans de prison dont 6 mois avec sursis avec obligation de travailler et d'indemniser les parties civiles. ■

MANTES-LA-JOLIE Il percute un autre véhicule après un refus d'obtempérer

Le 28 août, un SUV a tenté d'échapper à la police de Mantes-la-Jolie. Sa course a fini dans un autre véhicule. Le conducteur, un homme de 36 ans, a écopé de 3 mois de prison avec sursis.

Dans le début d'après-midi du 28 août, à l'angle de la rue Jean Houdon et du boulevard Sully à Mantes-la-Jolie, les forces de l'ordre décident de contrôler une Mercedes GLE qui circulait à vitesse excessive. Dès lors, le conducteur – un homme de 35 ans – refuse délibérément d'obtempérer et adopte une conduite aussi rapide que dangereuse pour lui-même ou autrui.

Le véhicule a pu toutefois être intercepté et ses deux occupants interpellés, non sans avoir percuté et accidenté une autre voiture en mouvement pour tenter de fuir. Heureusement, il n'y a aucun blessé à déplorer. Le trentenaire a tout de suite reconnu les faits et a été ensuite présenté au tribunal judiciaire de Versailles. Les juges ont prononcé une peine à son encontre de 3 mois de prison avec sursis simple, de l'annulation de son permis de conduire et d'une amende de 300 euros. Son véhicule a également été saisi. ■

BUCHELAY Sous protoxyde d'azote, il finit sa course dans une concession automobile

En décembre 2024, un jeune homme de 19 ans atterrissait dans la devanture d'une concession automobile alors qu'il venait d'inhaler du protoxyde d'azote. Après plus de six mois de refus de comparaître, la police a enfin pu le contraindre à passer devant la justice le 31 août.

Peut-être a-t-il profité de ces neuf mois pour finir son année scolaire. Dans la soirée du 17 décembre 2024, un jeune homme de 19 ans – originaire de Mont-Saint-Aignan en Seine-Maritime – prend le volant alors qu'il avait consommé du protoxyde d'azote. À cause des

effets euphorisants et de sa vitesse excessive, il juge mal l'entrée d'un rond-point, percute la chaussée et finit dans la devanture de la concession E-Motors Paris occasionnant de gros dégâts matériels (vitrine et deux véhicules exposés à l'intérieur). Le conducteur décide de s'enfuir

à pied alors que deux passagers étaient présents sur la banquette arrière, dont un inconscient à cause du choc provoqué par l'accident. Rapidement identifié par la police, il faisait fi des multiples convocations lui étant adressées et l'article 78 CPP a dû être utilisé (emploi de la force publique pour le forcer à comparaître). C'est ainsi que le 31 août, l'homme de 19 ans est enfin interpellé et placé en garde à vue à Rouen (Seine-Maritime). S'il avait tenté d'échapper à la police durant de longs mois, l'intéressé reconnaissait l'intégralité des faits reprochés pendant son audition.

À l'issue de la mesure de garde à vue, il était déféré au tribunal judiciaire de Versailles. Le Mont-Saint-Aignanais écopait alors d'une peine de 18 mois d'emprisonnement, dont 6 mois avec sursis probatoire pendant 2 ans, assortie de plusieurs obligations (soins, formation, passer le permis de conduire). Par ailleurs, il devra également indemniser la concession automobile et payer les sommes dues au trésor public. ■

POISSY Un ripeur évite un incendie dans le quartier de la Coudraie

Le 2 septembre dans le quartier de la Coudraie, un incendie était en train de se déclarer dans la benne d'un camion poubelle à cause de piles usagées. L'éboueur a alors retiré toutes les ordures afin d'éviter que les flammes ne se propagent dans le camion.

Du sang-froid et du respect. Lors de sa tournée du 2 septembre dans le quartier de la Coudraie à Poissy, un ripeur de la société Nicollin a réussi à éviter l'embrassement de son véhicule. En effet, des flammes commençaient à apparaître dans la benne du camion de poubelles, la faute à des piles usagées. Il a alors déversé les détritrus sur la voie publique.

La police municipale est rapidement arrivée sur le secteur pour sécuriser les lieux et les sapeurs-pompiers sont intervenus pour éteindre le feu. La maire de la commune, Sandrine Berno dos Santos, a vivement réagi sur les réseaux sociaux : « La loi

interdit de jeter les piles et batteries à la poubelle. Elles contiennent des métaux toxiques, comme, notamment, le plomb et le mercure. Elles doivent être recyclées, en les déposant en déchetterie ou dans les bacs de collectes mis à disposition dans de nombreux magasins. » Elle a également salué l'action du ripeur. ■



Après son accident, le prévenu avait fui, laissant un passager inconscient.



Des batteries usagées ont failli provoquer l'embrassement d'un camion de poubelle dans le quartier de la Coudraie à Poissy.

VILLEPREUX

Un incendie sans gravité s'est déclaré à la cuisine centrale

Le jour de la rentrée scolaire, le lundi 1^{er} septembre, un incendie s'est déclaré dans la cuisine centrale de Villepreux. Il a rapidement été maîtrisé par les pompiers et il n'y a eu aucun blessé.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Plus de peur que de mal. Le jour de la rentrée scolaire, le lundi 1^{er} septembre, un incendie s'est déclaré dans la zone de production des repas de la cuisine centrale de Villepreux. Fort heureusement il n'y a eu aucun blessé. « Les élèves et personnels des écoles Marie Curie et Jean Rostand ont été mis en sécurité dans la cour le temps de l'intervention. Les enfants ont réintégré leurs classes dès 10h »,

explique un communiqué transmis par la Ville.

Les pompiers sont rapidement intervenus pour maîtriser l'incendie qui a touché la partie électrique de la cuisine centrale. « La réactivité des agents de restauration a permis de contenir le départ de feu, situé au niveau d'un appareil. La production de repas étant assurée ce jour,

mais perturbée, les parents des écoles concernées qui le pouvaient ont été invités à venir chercher leurs enfants sur la pause méridienne », poursuit le communiqué.

Bien entendu, les familles concernées ne paieront pas le repas. C'est à l'école Thomas Pesquet qu'un déjeuner a été préparé pour les enfants, « tandis que les repas des autres établissements ont été servis normalement, tout comme ceux de la résidence de l'Orme à la Blonde pour les seniors », précise la commune. Cependant le service de portage de repas à domicile n'a pas pu être mis en place pour la journée du 1^{er} septembre. Les bénéficiaires ont été mis au courant par la Ville.

Le maire MoDem de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic, s'est rendu sur place pour saluer l'intervention des pompiers et la réactivité du personnel chargé de la restauration. « Plus d'informations à venir, notamment sur le fonctionnement de la cuisine centrale et l'organisation des repas des prochains jours seront communiquées sur le site internet de la ville, les réseaux sociaux, l'application mobile de la ville [baptisée IntraMuros et disponible sur le Play store et l'App store, Ndlr] ainsi que le portail famille », conclut le communiqué. ■

COIGNIÈRES

Le responsable d'un magasin met KO un client menaçant armé d'un couteau

Un couple a voulu partir sans payer après avoir fait ses courses dans un supermarché discount de Coignièrès. Après une altercation avec le personnel de l'enseigne, le couple a fini en garde à vue.

Le vendredi 5 septembre, à Coignièrès, un couple qui faisait ses courses dans un supermarché discount a tenté de voler dans le magasin, peu avant la fermeture de l'enseigne. Une femme âgée d'une cinquantaine d'années est d'abord arrêtée par les agents de sécurité alors qu'elle a voulu partir sans payer ses courses.

insulte, menace et sort même un couteau devant les agents du supermarché.

C'est à ce moment là que le responsable de l'enseigne, qui pratique des sports de combat, arrive « pour dégainer un violent coup de pied au visage du quinquagénaire. Un geste éclair qui sonne la fin de la partie », ajoutent nos confrères. L'homme virulent est touché à la mâchoire, et son crâne heurte également le sol lorsqu'il chute. Il est conduit à l'hôpital pour y recevoir des soins. Ensuite, le couple a été placé en garde à vue au commissariat d'Élancourt, pour vol aggravé, menace avec une arme et port d'arme de catégorie D.

Le lendemain matin, le responsable a refusé de donner des détails sur son « réflexe », face à l'homme armé. Il a livré « s'en remettre aux procédures en cours », car des plaintes ont été déposées. ■

Une rapide escalade de violence

« Elle est alors conduite dans le local de sécurité tandis que son mari, resté à l'intérieur du supermarché, est conduit à l'extérieur par les agents de sécurité », explique un article du Parisien. Rapidement les esprits s'échauffent, à la fois entre la femme et le personnel d'un côté où une employée est frappée au visage et une autre mordue, mais également entre les agents de sécurité et son mari qui s'énerve,



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

La cuisine centrale de Villepreux a été victime d'un incendie, sans gravité.

VILLA GABRIELLE A MANTES-LA-JOLIE – 16 LOGEMENTS

Du Studio au 5P Duplex

A partir de 167 500 euros TTC*



Crédits visuels : DLM Architectes (Architectes) et Sullivan Fouquay (graphiste)

Image à caractère d'ambiance non contractuelle

LIVRAISON T4 2026 – LANCEMENT COMMERCIAL

Afin de découvrir notre programme au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74

* dans la limite des stocks disponibles



SPORT

■ MAXIME MOERLAND

TRAIL

Ces deux cousines vont affronter le cercle polaire en mémoire à leur grand-mère

Valentine et Margaux participeront du 22 au 25 janvier 2026 au Laponie Raid Tour. À travers ce défi, elles cherchent à promouvoir Espoir Pancréas, une association qui vient en aide aux personnes touchées par le cancer du pancréas, mal dont est décédée leur grand-mère en 2017.

■ AURELIEN BAYARD

L'été s'en va progressivement, emmenant avec lui la douceur de ses températures. Mais pour Valentine et Margaux, c'est un mal pour un bien. En effet, dans moins de cinq mois, ces deux cousines s'envoleront pour la Finlande afin de participer au Laponie Trophy 2026. Toutefois, au pays du Père Noël, elles ne partiront pas à la chasse aux lutins ; à la place ce sera un trail d'une dizaine de kilomètres, une course d'orientation et du ski de fond. Le tout alors que le thermomètre affichera les -30 degrés Celsius. « J'avais proposé à Valentine le Sahara, mais elle m'a répondu « c'est mort ! » » s'amuse Margaux, avocate en fiscalité dans la vie de tous les jours.

Les voir affronter le cercle polaire arctique n'est pas surprenant, les deux femmes aiment puiser au plus profond d'elles-mêmes. Concernant Valentine, c'est d'ailleurs une habitude : Mont Blanc, Kilimandjaro, presque rien ne l'arrête. « Cet été je suis allée au Kirghizstan pour gra-

vir une montagne de 7000 mètres » confie la Vernolienne qui s'est fait une belle frayeur au passage. Alors qu'elle avait dépassé les 6000 mètres d'altitude, la customer success manager a été frappée par le mal aigu des montagnes (MAM) : « J'ai eu peur pour ma vie, j'étais à 8 ou 9 sur l'échelle du Lac Louise (autoévaluation servant à estimer l'intensité du MAM, Ndlr), sachant qu'à 6, il faut rebrousser chemin. »

Quant à Margaux, elle est moins « one life » mais tout aussi sérieuse dans l'effort. « J'ai toujours fait pas mal de sport, explique-t-elle, du tennis, du badminton, du volley-ball en compétition pendant 5-6 ans. » C'est aussi une grande fan de course à pied, discipline que n'apprécie pas forcément sa cousine - « je préfère aller à mon rythme » - même si ensemble, elles ont fini l'éco-trail et le semi-marathon de Paris l'année dernière. Cependant, ce défi sportif est également un défi de cœur. Tout d'abord, le Laponie Trophy est placé

sous le parrainage de Vivre comme avant, un mouvement de soutien et d'aide morale aux personnes atteintes du cancer du sein.

Ensuite, il ne sera pas rare de voir Valentine et Margaux brandir un t-shirt violet floqué Espoir Pancréas. Comme son nom l'indique, cette association vient en aide aux personnes touchées directement ou indirectement par un cancer de cet organe. C'est pour une raison très personnelle que les deux jeunes femmes défendent cette cause : leur grand-mère a été emportée par ce mal en 2017. « C'était vraiment la mamie gâteau, le ciment de la famille » se remémore la Vernolienne. « Malgré son

cancer, elle n'a jamais perdu son sourire » ajoute sa cousine. Au-delà de l'affect qu'elles lui portent, les futures aventurières s'inspireront du combat de leur aïeule qui a tenu 10 ans face à cette maladie. Une longévité exceptionnelle quand on sait que ce cancer est mortel dans environ 90 % des cas après 5 ans. « Son cas a été étudié par le professeur Pascal Hammel (lauréat 2024 du Prix Raymond Rosen 2 de la Fondation pour la recherche médicale, Ndlr) ainsi qu'aux États-Unis » glisse la customer success manager. ■

Le magasin Salomon Madeleine (Paris 9) et Hiboo sponsorisent les deux cousines qui ont ouvert une cagnotte sur Hello Asso (Tapez Asso Valgo)



Ce n'est pas la première fois que Valentine et Margaux feront équipe : c'était déjà le cas de l'éco-trail et du semi-marathon de Paris en 2024.

TRIATHLON

Bientôt une course Iron Man dans les Yvelines ?

La Ville de Versailles s'est portée candidate pour accueillir, à l'été 2026, une course labellisée Iron Man sur son territoire.

Versailles se positionne pour accueillir en 2026 une épreuve estampillée Ironman, la plus prestigieuse des compétitions de triathlon. Selon les informations du Parisien, des discussions sont en effet menées en ce sens depuis plusieurs mois entre la municipalité, le club local du Triathlon du Roi et l'organisation Ironman France, désireuse de s'implanter dans le bassin parisien.

Une date déjà en circulation

Le scénario envisagé repose sur un format 70.3, soit 1,9 km de natation, 90 km de vélo et 21,1 km de course à pied. La partie aquatique serait disputée dans la pièce d'eau des Suisses, tandis que l'arrivée pourrait être tracée au plus près du château. Une date circule déjà pour cette première édition : le 12 juillet 2026. Ce rendez-vous constituerait un galop d'essai avant, peut-être, l'accueil ultérieur du format Ironman complet, avec ses 226 km cumulés. ■

WAKEBOARD

Un Yvelinois va concourir aux championnats du monde

Après une première participation en 2023, Thibault Lagel vise désormais le podium à l'occasion des championnats du monde WWA de Wakeboard, qui se tiendront à Boca Raton, en Floride, du 10 au 14 septembre.



Thibault Lagel est double champion de France junior de Wakeboard en 2022 et 2023.

À 18 ans et licencié depuis tout juste 5 ans, Thibault Lagel possède déjà un palmarès conséquent. Deux sélections en équipe de France, deux médailles d'or et une d'argent aux championnats de France junior, deux autres en argent lors des championnats d'Europe en équipe (voir notre édition du 9 novembre 2023)... L'Yvelinois fait partie des belles promesses françaises de la discipline. Et il espère bien le prouver dès cette semaine : pour la seconde fois, il participera aux championnats du monde WWA, qui se déroulent en Floride du 10 au 14 septembre.

Une des belles promesses françaises

Engagé aux côtés de deux autres wakeboarder tricolores, celui qui a fait ses gammes du côté de Villennes-sur-Seine compte bien faire mieux que lors de sa précédente participation, en atteignant la finale et, pourquoi pas, monter sur l'une des marches du podium. Y parviendra-t-il ? Réponse dans les prochains jours. ■

ATHLETISME

Ilionis Guillaume et Melvin Raffin iront bien aux Mondiaux de Tokyo

Les deux athlètes de GPSEO Athlétisme représenteront la France à l'occasion des épreuves de triple-saut des Championnats du monde d'athlétisme de Tokyo, du 13 au 21 septembre.

Voilà une belle conclusion à une année 2025 déjà exceptionnelle pour nos triple-sauteurs yvelinois : Ilionis Guillaume et Melvin Raffin porteront haut les couleurs du GPSEO Athlétisme et de la France à l'occasion des Championnats du monde d'athlétisme, qui se tiendront à Tokyo du samedi 13 au dimanche 21 septembre prochain.

Cet été, lors des Championnats de France Élite à Talence, Melvin Raffin réalisait une performance majuscule au triple saut avec 17m52, soit la deuxième performance mondiale de l'année, décrochant à nouveau le titre de champion de France élite et, surtout son billet pour les Championnats du Monde de Tokyo. Ilionis Guillaume, déjà championne de France en salle, est devenue vice-

championne de France et elle aussi en lice pour la qualification pour les championnats du Monde de Tokyo. Leur sélection par l'Équipe de France d'athlétisme, la semaine dernière, n'a donc fait que valider leur billet pour ce rendez-vous majeur, qui sera à suivre sur France 2 et France 3. ■



Les deux athlètes, qui s'entraînent aux Mureaux, ont une vraie carte à jouer lors de ces Mondiaux.

ENGAGÉS

**POUR L'AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE**



Nous créons des espaces intégrés dans des quartiers attractifs, où il fait bon vivre, en favorisant le bien-être, la sécurité et le lien social au sein de nos résidences.

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

Nous sommes au mois de juillet. À l'occasion des Quartiers d'été de Mantes-la-Ville, l'association Sans que tu erres lance son nouveau dispositif intitulé *À travers l'objectif*. Celui-ci doit permettre aux jeunes du coin de découvrir le milieu de l'audiovisuel et de la musique de l'intérieur, en leur mettant à disposition un studio, et en les laissant s'emparer du processus créatif, de l'écriture au tournage du clip en passant par le son.

Mais pendant les premiers jours, peu d'intéressés franchissent les portes de leur local situé rue de la Cellophane, à Mantes-la-Ville. « *Alors, on est allés les chercher directement* », raconte Clément, responsable adjoint du pôle audiovisuel de l'association. Finalement, de nombreux Mantevillois se sont pris au jeu en posant devant un micro, en s'initiant aux caméras ou aux logiciels professionnels.

Elle est bien là, la vocation de Sans que tu erres : aller chercher les jeunes

MANTES-LA-VILLE

L'association Sans que tu erres veut être « un tremplin pour les jeunes d'ici »

Depuis 2018, l'association mantevilloise s'active pour permettre aux jeunes du Mantois de faire parler leur créativité. Musique, cinéma, médias... Focus sur des jeunes qui voient grand.

■ MAXIME MOERLAND



Clément (à gauche), Éden (au milieu) et Enes (à droite) étaient présents au Forum des associations de Mantes-la-Jolie pour présenter les ateliers proposés par l'association, avant de proposer deux semaines de permanence dans les locaux de l'association.

du Mantois pour leur donner les moyens d'exprimer leur créativité. « *Notre objectif, c'est d'être un tremplin pour les jeunes d'ici, dans la musique, la création audiovisuelle et le cinéma* », insiste Clément. Une volonté qui a donné naissance, il y a 3 ans, à leur manifestation culturelle la plus identifiée : le festival *Ciné Mantes*, qui met chaque année en compétition des courts-métrages amateurs. Symbole de leur ambition, le festival va d'ailleurs continuer à se développer, comme il le fait depuis sa création. « *À terme, on aimerait que le festival se passe dans tout le Mantois, avec des*

projections un peu partout, pas seulement à l'espace Brel », ajoute-t-il.

En termes d'adhérents, l'association a connu une forte croissance : en passant de 35 à 70 membres en un an, elle touche indirectement environ 250 jeunes. Cependant, cette expansion s'accompagne de contraintes logistiques. Le local, mis à disposition par la Mairie, devient un peu étroit pour accueillir autant de participants. « *Le problème, c'est que les jeunes arrivent au même moment, à la fin de l'école, le samedi... Les créneaux disponibles sont très restreints, regrette*

Eden, responsable du pôle Médias et communication. *Mais on est déjà chanceux d'avoir ça et d'y faire tout ce qu'on peut* ».

C'est d'ailleurs dans le sous-sol de leurs locaux que les têtes pensantes de « *SQTE* » ont travaillé sur un projet secret, baptisé « *V* ». « *C'est un projet d'envergure avec des mois et des mois de travail, s'enthousiasme Enes, qui évolue au sein du pôle Musique. 11 artistes, à qui l'on a fait passer un casting et qu'on a accompagné de A à Z, sont venus à tour de rôle pour créer et tourner un clip chacun* ». Le tout sera publié sous format épisodique à partir de la semaine du 15 septembre, avec un documentaire pour relater le processus.

D'ailleurs, pour illustrer l'interdépendance entre les différents pôles de l'association, « *V* » servira de rampe de lancement à un autre format inédit : *Cosmos*. « *C'est un média dédié aux 16-25 ans, qui sera surtout sur les réseaux sociaux* », détaille Éden. *Le but, c'est de mettre en avant des parcours inspirants dans le milieu de la culture urbaine, du sport, du cinéma...* ». Des jeunes pleins d'idées, prêts à faire briller les talents les plus prometteurs du Mantois. ■

BUCHELAY

La BD *Le Château des étoiles* s'expose à la médiathèque

L'œuvre de l'illustrateur Alex Alice, qui rend hommage aux épopées de Jules Verne, se décline en exposition à voir à la médiathèque de Buchelay jusqu'au 27 septembre.

Et si la conquête des étoiles avait un siècle d'avance ? Voilà le point de départ, particulièrement intrigant, de la bande-dessinée « *Le Château des étoiles* » d'Alex Alice. Exit les fusées, aux « *ballons de haute altitude* » pour explorer les cieux dans cette œuvre mêlant space-opera et steampunk, dans un style qui n'est pas sans rappeler un certain Jules Verne.

Que vous ayez déjà parcouru ou non les pages de cette BD en sept volumes, vous apprécierez à n'en pas douter l'exposition qui détaille la patte artistique, l'univers et le contexte historique de cette aventure, qui se déroule en plein XIX^{ème} siècle. Celle-ci est à voir du côté de la médiathèque de Buchelay, depuis le 9 et jusqu'au 27 septembre prochain, aux horaires d'ouverture de l'établissement (Mardi 14h-20h, Mercredi 10h-12h/14h-18h, Vendredi 14h-18h, Samedi 10h-12h/14h-18h). ■

GARGENVILLE

Le Vexin se dévoile en peinture aux Maisonnettes

Le peintre et illustrateur Christian Broutin exposera ses toiles aux Maisonnettes de Gargenville dans le cadre de l'exposition intitulée « *Vexin en Seine* », du 20 septembre au 12 octobre.



L'entrée est libre et ouverte à tous, et ce tous les week-ends.

Il y a plus de 40 ans, Christian Broutin tombe sous le charme de la Vallée de la Seine et s'y installe pour y poursuivre son œuvre picturale. Peintre, illustrateur et plus globalement artiste graphique de profession, il travaille notamment pour la publicité, l'édition et le cinéma, allant jusqu'à réaliser l'affiche de *Jules et Jim* de François Truffaut, sans parler de sa sélection au festival de Cannes en 1975 pour un court-métrage à partir de ses dessins.

Que ce soit en peinture ou en illustration, c'est son univers poétique qu'il nous fait partager, avec un attachement tout particulier à la nature et ses multiples possibilités de rêveries. Et cette fois, c'est notre territoire qu'il mettra en lumière à travers l'exposition « *Vexin en Seine* », organisée par l'association Arts en Ville aux Maisonnettes de Gargenville (2 place Lili Boulanger).

Vous pourrez jeter un œil gratuitement aux peintures de Christian Broutin du 20 septembre au 12 octobre, uniquement les samedis et dimanches de 14h à 18h. ■

ANDRESY

La guerre racontée par des Andrésiens

L'espace Julien Green d'Andrésy accueillera, du 10 septembre jusqu'au 19 octobre prochain, une exposition historique revenant sur les témoignages d'Andrésiennes et d'Andrésiens ayant vécu la Seconde Guerre mondiale.

À l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Club Historique d'Andrésy (CHA) propose aux habitants de plonger dans le récit poignant de la guerre de 39-45. Avec l'exposition intitulée « *La guerre 1939-45, de l'exode à la libération - racontée par des Andrésiens* », il raconte cette période sombre de l'Histoire à travers les

témoignages et le vécu des habitants de la commune de l'époque. L'exposition événement est à voir du côté de la Galerie des Passions, dans le hall de l'Espace Julien Green, du mercredi 10 septembre au dimanche 19 octobre prochain, entre 10h et 19h. Quant au vernissage, il aura lieu ce jeudi 11 septembre sous les coups de 18h30. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Les visites guidées reprennent au Musée de la Batellerie

La municipalité de Conflans-Sainte-Honorine a annoncé les dates de la nouvelle saison des visites guidées du Musée de la Batellerie et des voies navigables. Le premier rendez-vous arrive d'ailleurs très vite : c'est le 17 septembre, à 15h, qu'aura lieu la première visite d'une heure. Les dates

suivantes sont le 12 novembre, puis les 14 janvier et 18 mars 2026. Pour les visites élargies d'1h30, cochez les dates du 18 octobre, du 17 décembre, puis des 25 février et 22 avril 2026. Pour rappel, les visites guidées du Musée sont offertes aux visiteurs munis d'un billet d'entrée. ■

JEUX

SUDOKU :
niveau
diabolique

				7		3		
4								
		1	7	2	6			4
2								
1								6
		8	3					
	8				6			
				3				
					1	3		

SUDOKU :
niveau
diabolique

	4			5				
					9			
			4		9	1		
	9		2	4				8
	8		9					6
		6				7		
		4	5					1
			2			9		

SUDOKU :
niveau
diabolique

			5					
1						9	6	
		6			3		2	
	1	7				5	8	
		8	7					
7								
								3

SUDOKU :
niveau
diabolique

		3					9	
7			4					
6				7				
1	4	2						
				4		6		
3	4					1		
		7			1			

SUDOKU :
niveau
diabolique

	3		9					
			4		2			
					7			
			9		1			
8							2	
	1			9				
			7			1		

SUDOKU :
niveau
diabolique

	9							
	3							4
					3	5		
1	8							
			1					
						4	3	1
		5			9			
5			7	6	1	2		

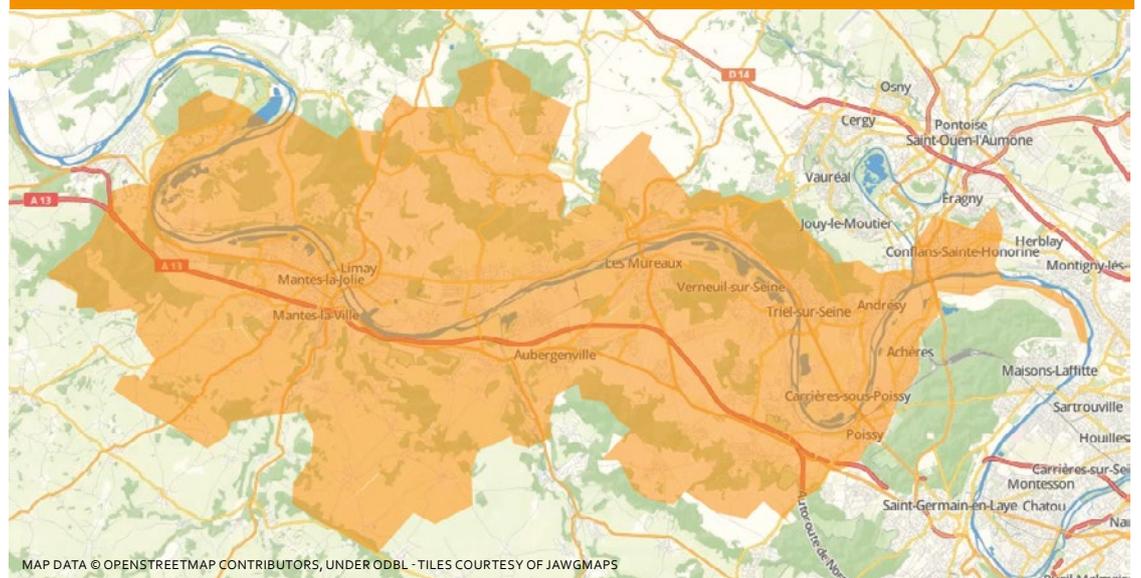
SUDOKU :
niveau moyen

9	8					5		
	7		5		9		6	
	6	1	8					9
3				4	8			6
	1				9			
4				6	8	3		
7				3	5	6		1
	3	8				4	5	7
				8				

SUDOKU :
niveau difficile

		7				3		
3		4		9	7			2
6				8				
								7
7	9				8		4	
			7	4			8	
			8	2				1
4	3	1						
						5	6	

La Gazette en Yvelines



MAP DATA © OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS, UNDER ODBL - TILES COURTESY OF JAWGMAPS

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°449 du 3 septembre 2025 :

2	7	3	5	1	8	9	6	4
6	8	4	9	2	7	5	3	1
1	9	5	3	6	4	8	2	7
5	3	7	4	9	2	6	1	8
4	6	1	8	7	3	2	5	9
9	2	8	6	5	1	4	7	3
3	5	6	7	4	9	1	8	2
8	1	9	2	3	5	7	4	6
7	4	2	1	8	6	3	9	5

3	1	2	7	4	6	5	9	8
6	8	9	1	5	3	4	2	7
7	5	4	9	8	2	1	6	3
9	4	5	6	3	8	7	1	2
2	3	7	5	9	1	8	4	6
1	6	8	2	7	4	3	5	9
4	9	3	8	2	5	6	7	1
5	2	6	3	1	7	9	8	4
8	7	1	4	6	9	2	3	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 9-2025 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



Jusqu'à 100 €
offerts par ton
Département!

TU ES COLLÉGIEN ?
PLUTÔT CULTURE OU SPORT ?

Rendez-vous sur passplus.fr
pour choisir tes activités.



Yvelines
Le Département